

*Initiatives ministérielles*

Canada, tellement qu'ils n'ont pas fini de le publier. Mais nous, on doit agir, on doit moderniser cette loi.

Un projet de loi avait déjà été présenté qui s'appelait projet de loi C-79. Moi, député de l'opposition, j'avais eu l'honneur d'être choisi comme président du Comité législatif. Cela n'a pas fonctionné. On n'a même pas siégé. On revient à la charge et cette fois-ci nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout. Je vois que mon président est ici. Même s'il est 21 h 05 et que nous devons siéger jusqu'à 19 heures, demain matin nous serons là. Je le vois encore ici, et il sait que nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout.

Donc, stade numéro 1: modernisation de la machine électorale, dans le sens, qui fait quoi, qui a le droit de vote, comment ce droit de vote peut s'exprimer. J'ai dit qu'en matière électorale, comme en matière législative, comme en matière parlementaire, je suis très conservateur. Moi, il faut me prouver que ce que nous avons en main se doit d'être modernisé. Il faut me le prouver. Alors, en comité, je me fais toujours un peu l'avocat du diable. C'est un peu fatigant pour mes collègues, je le reconnais et je m'en excuse. Je prends presque toujours la position extrême et je dis: convainquez-moi du changement. Et une fois que j'en suis convaincu, je suis bien mieux préparé à le défendre, mentalement et intellectuellement, parce qu'il y a des gens qui pensent toujours au changement pour le changement. Cela va bien, mais il faut du changement quand même. Moi je dis: non, non, minute, ne nous énervons pas. La population canadienne peut être mécontente, malheureuse à cause du fait qu'il y a du chômage. Elle peut être mécontente parce qu'il y a toutes sortes de scandales. Elle peut être mécontente des faillites. Elle peut être mécontente de la vie familiale qui est en train de s'écrouler, de la vie religieuse, des relations interculturelles. Elle peut être mécontente de tout cela. Alors, elle se trouve souvent un bouc émissaire, puis c'est le Parlement, puis ce sont les lois. Et tout ce qu'on semble vouloir faire de bon semble être mauvais.

Monsieur le Président, je veux essayer, dans les quelques moments que vous m'accordez, de faire la démonstration que ce que nous sommes à faire, c'est bon. Cela pourrait être mieux. Ce n'est pas tout ce que je veux, parce que je suis très prudent. Qui a le droit de vote? Alors, on a étendu le droit de vote à des gens qui ne l'ont jamais eu, c'est-à-dire des gens à l'étranger. On est parti de très loin. J'ai des collègues qui sont furieux parce qu'on ne sait même pas s'il y a 500 000 ou 2 millions de gens à l'étranger, des Canadiens qui se disent encore Canadiens et qui probablement ne payent aucune taxe au Canada, mais qui, en vertu de la Charte, pourraient peut-être obtenir le droit de vote.

Alors, il y a des gens qui voulaient leur donner le droit de vote absolu, tout le monde, n'importe où! Alors nous, on a dit: minute. Il y a des gens qui disent «jamais», alors on a pris un moyen terme, puis on a dit cinq ans. Peut-être que dans le prochain parlement, on verra à réformer qui a le droit de vote. Mes collègues font souvent du porte-à-porte. Il y a des gens qui sont en vacances aux États-Unis l'hiver. Quelqu'un de la Colombie-Britannique peut se retrouver à Montréal.

[Traduction]

Quelqu'un de Montréal pourrait très bien se retrouver en Colombie-Britannique. Cette personne a alors perdu son droit de vote. Nous avons prévu cela. Le Canada a une charte des droits. Nous pourrions faire l'objet d'attaques au beau milieu d'élections parce que les détenus n'ont pas le droit de vote. Nous devons agir ainsi. Certains ont déclaré qu'aucun détenu ne devrait pouvoir voter. Nous en sommes arrivés à une solution de compromis qui serait tout à fait satisfaisante si la Loi électorale était contestée. Ce n'est pas ce que je souhaitais, à l'instar d'autres personnes, et ce n'était pas ce que certains refusaient d'accepter.

• (2110)

Cependant, il y a quelque chose de bon là-dedans et c'est pourquoi je suis prêt à le défendre jusqu'au bout. Mes collègues, le député de Champlain, le président du comité, les députés de Gaspé et de Swift Current—Maple Creek—Assiniboia, savent à quel point j'attache de l'importance à cette question. J'ai dit clairement que la fin de ma carrière politique approchait, car après tout, après 30 ans, de jeunes députés viendront nous remplacer, mais que j'allais continuer de lutter dans cette enceinte ou ailleurs jusqu'à la fin de mes jours pour empêcher l'américanisation de notre système électoral. Notre système est unique et fait des envieux partout dans le monde. D'un océan à l'autre, bien des Canadiens s'en prennent à nous. Ils ne s'en rendent peut-être pas compte, mais si nous les écoutions, nous finirions par américaniser notre système électoral. Je fais ici allusion aux dépenses électorales.

Il est étonnant de constater que notre système fonctionne à merveille. En anglais et en français, le message est le même, car je voudrais tant que ce qui se passe au Québec se passe aussi en Ontario, de sorte que les gens ne disent pas: «Ah, encore le Québec!» Or, le système fonctionne très bien au Québec. Il y a un élément de justice et un élément de contrôle qui fait toute la différence entre les Canadiens et les Américains, qui voudraient bien participer au processus politique. Pour moi, c'est capital. Si nous croyons vraiment au pays que nous bâtissons ensemble, car le Canada ne se compare pas aux vieux pays européens, c'est un pays en devenir, si nous refusons que notre pays soit saboté, nous devons doter